



Lancement du Plan Automobile État-Région Bourgogne-Franche-Comté

Dossier de presse

MERCREDI 9 MARS 2022
Entreprise BAUD Dimep - Sirod (39)



CONTACTS PRESSE :
RÉGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
Plan Automobile Etat-Région	4
La Force d'intervention mutations automobile (FIMA).....	4
Territoires d'industries.....	5
Emploi et formations.....	5
Le plan national automobile de l'État	7
La feuille de route automobile de la Région	8
Focus sur la filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté	9
Présentation de l'entreprise Baud	10

CONTACTS PRESSE :

REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Un plan État-Région pour la filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté

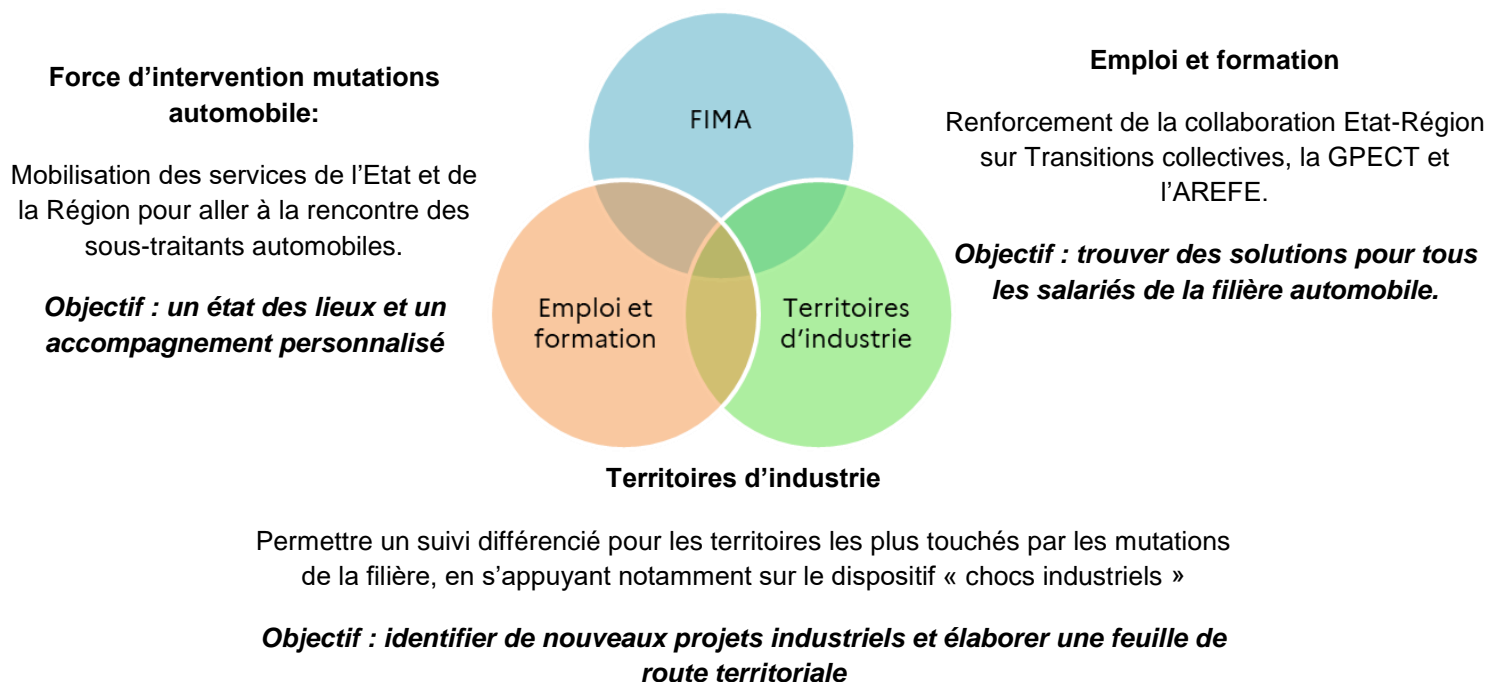
La filière automobile sera profondément transformée dans les prochaines années : transition vers le véhicule électrique, digitalisation, changement des habitudes de consommation... La filière est d'ores et déjà confrontée à des défis majeurs liés au COVID-19, aux tensions d'approvisionnement ou encore à la hausse des prix de l'énergie, phénomènes accentués par la guerre en Ukraine.

L'automobile fait partie de l'ADN de la Bourgogne-Franche-Comté. La filière compte plus de 350 établissements et près de 45 000 salariés, hors intérim et représente **5,1 % de l'emploi salarié régional soit près du tiers de l'emploi industriel.**

Pour aider les entreprises, les salariés et les territoires à affronter les défis majeurs qu'ils auront à relever, l'Etat et la Région Bourgogne-Franche-Comté décident de lancer le Plan Auto BFC.

Cette mobilisation inédite repose à la fois sur le plan national pour l'automobile de l'Etat, et sur la feuille de route automobile de la Région adoptée le 26 janvier 2022.

Le Plan Auto BFC se décline en trois piliers :



CONTACTS PRESSE : REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05



Plan automobile Etat-Région

Conçu pour apporter des réponses concrètes aux enjeux de la mutation de la filière automobile, le Plan Auto BFC élaboré par l'État et la Région se décline en trois volets :

1. La FIMA : Force d'intervention mutations automobile

La FIMA s'attachera dès mars 2022 à accompagner les sous-traitants de la filière automobile dans un délai de 18 mois maximum.

Son objectif est triple :

- Disposer d'un état des lieux complet de l'impact sur les sous-traitants implantés en région,
- S'assurer que chaque sous-traitant dispose d'un plan stratégique et se voie proposer rapidement l'outil adapté à sa situation,
- Anticiper et accompagner les entreprises qui seraient en difficulté : perte de marché, diversification, rupture technologique.

La FIMA s'appuie sur la **mobilitation d'une quinzaine d'agents** spécialisés des services de la Région, de l'Etat et de l'Agence Economique Régionale. Elle sera ponctuellement renforcée par des partenaires locaux comme Bpifrance, le PVF, PFE, UIMM, Banque de France, Urssaf, FIEV, réseaux bancaires qui auront la possibilité de faire remonter à la FIMA des points de vigilance particuliers. Le réseau consulaire à travers les CCI sera également associé à la démarche. Enfin, les intercommunalités auront un rôle particulier à jouer car elles connaissent le tissu économique de leur territoire. Une coopération étroite avec la FIMA permettra d'identifier les entreprises prioritaires à visiter. Au regard de leur compétence sur l'immobilier d'entreprises, les intercommunalités seront amenées à contribuer au développement des projets industriels.

Les membres de la FIMA ont travaillé avec l'INSEE et de nombreux partenaires (Dreets, AER, CCIR, Banque de France, Emfor, Pôle véhicule du futur, Pôle emploi, Urssaf) pour affiner la liste des établissements de la filière automobile.

En fonction de la taille de l'entreprise, de leur niveau de dépendance à la filière automobile et à d'autres points d'alerte (situation financière, dépendance au moteur thermique), la FIMA priorisera ses visites dans les entreprises. Lors des visites, les membres de la FIMA pourront orienter les entreprises vers les dispositifs appropriés.

Durant la phase de test, neuf sous-traitants ont d'ores et déjà été visités.

CONTACTS PRESSE : REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

2. Territoires d'industrie et dispositif « choc industriel » financé par l'ANCT

Le dispositif choc industriel mis en place par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), dans le cadre du programme Territoires d'industrie, répond à la diversité des situations dans les territoires.

Cette mission s'organise en deux temps :

- La détection de projets d'entreprises ou de projets collectifs, financés par l'Etat ou par la Région,
- La détermination d'axes stratégiques pour le territoire, à travers une feuille de route industrielle partagée à horizon de 5 ans,

En Bourgogne-Franche-Comté, cette mission a déjà été engagée de façon « curative » sur deux territoires d'industrie. D'abord, dans le Haut-Jura suite à la fermeture de la fonderie MBF Aluminium, et depuis la semaine dernière, dans l'Yonne suite à l'annonce de la fermeture de l'entreprise Benteler à Migennes.

L'Etat et la Région ont décidé d'amplifier cette démarche, en faisant de la Bourgogne-Franche-Comté une **région pilote du déploiement du dispositif de façon « préventive »**.

Ainsi, d'ici la fin de l'été, d'autres territoires d'industrie seront accompagnés à travers un conventionnement entre l'ANCT et la Région, en cours de discussion.

Sans attendre cet accord global de déploiement, la Région réservera une enveloppe financière pour mettre en œuvre les conclusions de l'étude « choc industriel » réalisée sur Saint-Claude par l'Etat et l'ANCT.

3. Emploi et formations

Les mutations de la filière automobile auront des conséquences importantes sur l'emploi sur le territoire régional ainsi que sur les compétences recherchées par les entreprises.

De nombreux outils existent déjà et certains seront renforcés :

- **L'accord AREFE** (appui régional à l'effort de formation des entreprises) dédié aux sous-traitants de l'industrie automobile en Bourgogne-Franche-Comté, signé en 2019 avec l'Etat et l'opérateur de compétences interindustriel (OPCO2I).

CONTACTS PRESSE : REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

Il permet de favoriser et d'accompagner le développement d'actions structurantes visant le maintien, le développement de l'emploi, des compétences et des qualifications ainsi que la sécurisation des parcours.

- **La GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale)** sera renforcée. Une feuille de route Etat/Région permettant de mobiliser des moyens coordonnés a été votée en novembre 2021 et sa mise en œuvre permettra d'accentuer cet accompagnement.

La GPECT est une démarche prévisionnelle coordonnée d'entreprises et d'acteurs locaux destinée à anticiper et à accompagner les mutations économiques d'un territoire.

- **Le dispositif TRANSCO**, « transitions collectives », a fait l'objet d'un protocole Etat-Région en 2021. Il a pour objet d'assurer la reconversion des salariés dont l'emploi est menacé à moyen ou long terme en les accompagnant vers des métiers porteurs à l'échelle de leur territoire. Il vise à penser les restructurations d'entreprise différemment, avec une forte dimension d'anticipation et une place importante redonnée au dialogue social.

CONTACTS PRESSE :
REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05



Plan national automobile de l'Etat

L'Etat se mobilise pour répondre aux mutations de la filière automobile, tant au niveau national qu'au niveau régional et au plus près des territoires.

Tout au long de la crise liée au COVID-19, puis dans le cadre du plan France relance, la filière automobile a été fortement soutenue par l'Etat.

Le plan **France 2030**, doté de 54 milliards d'euros, s'appuie sur la dynamique du plan France relance pour la conforter et répondre aux grands défis d'aujourd'hui : transition écologique, numérique, alimentaire...

S'articulant autour de dix objectifs stratégiques, ce grand plan d'investissement met l'accent sur les technologies d'avenir et leur industrialisation, sur les compétences qui leur seront nécessaires, et sur une souveraineté industrielle retrouvée. Un soutien particulier sera apporté aux filières d'excellence, comme l'automobile, le nucléaire ou l'espace, ainsi qu'aux innovations de rupture, pour faire émerger les champions de demain.

Pour l'automobile, l'**objectif** fixé par le Président de la République est de **produire plus de 2 millions de véhicules électriques ou hybrides par an en France** dès 2030.

A cette fin, de nombreuses mesures ont été annoncées par le gouvernement en décembre 2021 :

- Un **fonds de 300 millions d'euros** est destiné à la diversification des sous-traitants de la filière automobile dont la production est trop dépendante de la filière ou du groupe motopropulseur thermique.
Ce fonds doit être bientôt complété avec de nouvelles mesures de **soutien à l'investissement et à la R&D** pour l'automobile, dirigé vers les technologies du véhicule électrique et autonome.
- Le dispositif d'accompagnement sur-mesure de la Plateforme automobile et de Bpifrance est reconduit pour **200 accompagnements supplémentaires**.
En Bourgogne-Franche-Comté, une quinzaine d'accompagnement a déjà été lancée à ce jour.
- Dans les **territoires les plus touchés par les mutations de la filière automobile**, **100 millions d'euros supplémentaires** seront mobilisés pour déployer le dispositif "chocs industriels", déjà déployé dans le Haut-Jura.
- Les salariés de la filière pourront bénéficier du renforcement du dispositif "**Transitions collectives**", qui permet de trouver une solution de reconversion professionnelle à chaque salarié dont l'emploi est menacé.
Le **Fonds d'accompagnement et de reconversion des salariés de la filière automobile**, créé en juillet 2022, est lui aussi maintenu pour aider les salariés en cas de Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

CONTACTS PRESSE :
REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05



Feuille de route automobile de la Région

Votée lors de l'Assemblée plénière des 26 et 27 janvier 2022, cette feuille de route est un plan d'actions pour accompagner la filière automobile et l'emploi sur la période 2022-2024.

La Région Bourgogne-Franche-Comté mobilise 36 millions d'euros en 2022 pour répondre aux enjeux de maintien de l'emploi dans les territoires et à l'adaptation des compétences, en cohérence avec ses engagements en matière de transition écologique et énergétique.

Il s'agit d'apporter un appui pour passer le cap des difficultés conjoncturelles, d'aider les entreprises et les salariés de la filière automobile à saisir les opportunités liées aux mutations et de préserver la valeur ajoutée et les compétences clés présentes en région.

Concrètement il s'agit de déployer des outils pour :

- ◆ **Faire face aux difficultés conjoncturelles et maintenir la compétitivité**
 - ➔ Soutien aux entreprises fragilisées par des aides aux conseils et un accompagnement à la trésorerie
 - ➔ Soutien à la compétitivité par des aides à l'investissement à travers le programme industrie du futur,
 - ➔ Soutien des actions de coopération intra-filière

- ◆ **Accompagner les entreprises vers les marchés d'avenir, dans ou bien en-dehors de la filière automobile (investissement, innovation, diversification)**
 - ➔ Accompagner les entreprises pour se positionner sur les marchés d'avenir
 - ➔ Soutenir la structuration d'écosystèmes (recyclage, retrofit, électrique, hydrogène...)
 - ➔ Soutenir la diversification et la croissance par des aides au conseil, à l'investissement matériel ou à la formation, par le renforcement des fonds propres.
 - ➔ Soutenir l'innovation par des aides dédiées

- ◆ **Conserver les savoir-faire, accompagner les évolutions de compétences (par entreprises, par territoire, par filière)**

CONTACTS PRESSE :
REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05



La situation de la filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté

La filière automobile représente un poids important dans l'emploi industriel régional avec plus de 350 établissements et près de 45 000 salariés, soit 5,1 % de l'emploi salarié régional et près du tiers de l'emploi industriel, auxquels il faut ajouter jusqu'à 9 300 intérimaires.

Sur le plan industriel, la filière doit faire face depuis plusieurs années à un double enjeu de compétitivité et de mutations. Les conséquences de la crise du Covid ont accentué les difficultés. Les volumes de production et d'achat de véhicules ont notamment fortement chuté. La crise des approvisionnements et la hausse des prix de l'énergie perturbent encore la production. Les entreprises de la région, donneurs d'ordre et sous-traitants, ont vu leurs centres de décision s'internationaliser en même temps que les vulnérabilités de leurs chaînes de valeur sont apparues plus fortement.

En plus de ce contexte difficile, la filière automobile voit s'accélérer des mutations structurelles déjà engagées depuis longtemps. L'Europe a décidé une transition rapide vers la propulsion électrique qui bouleverse la filière : les entreprises doivent changer de technologie, augmenter leurs gains de productivité et transformer leur outil industriel, notamment en accentuant la digitalisation des véhicules et des processus de production.

Ce contexte nouveau et encore en mouvement aura nécessairement un impact sur de nombreuses entreprises de la région, et à travers elles les salariés et les territoires. Il présente néanmoins de nombreuses opportunités pour l'économie régionale : il doit permettre de développer en Bourgogne-Franche-Comté de nouvelles solutions et de nouvelles technologies, comme l'hydrogène.

Quelques chiffres clefs :

- 50% des sous-traitants automobile en région sont des PME (<250 salariés), 30% des ETI (de 250 à 6000 salariés) et 20% des grandes entreprises ;
- 47% des sous-traitants automobiles sont localisés dans les départements du Doubs et du Territoire de Belfort ;
- **27 % de ces entreprises sont déjà connues et suivies** par la FIMA.
- **38 établissements sont déjà identifiés comme particulièrement exposés**, et seront visités en priorité dans les meilleurs délais.

CONTACTS PRESSE : REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

Présentation de l'entreprise Baud

Créée par Marcel Baud en 1978, **l'entreprise reste familiale et indépendante**. Elle est aujourd'hui dirigée par trois frères : Lionel, Renald et Jean-Noël Baud. L'entreprise est une référence mondiale dans le **décolletage et l'usinage de précision**.

Elle compte **5 Business Units** (automobile, connectique industrielle, connectique pour véhicules électriques, domotique, luxe), **8 sites de production** pour servir ses clients dans le monde (France, Suisse, Pologne, Tunisie) et **500 collaborateurs**.

A propos de BAUD Dimep à Sirod

Le site visité ce jour est un site du Groupe BAUD Industries **créé en 1990** à Sirod dans le Jura, spécialiste dans le **décolletage et l'usinage haute précision** (diam. 3 à 20 mm / acier, laiton, inox, cuivre).

Ce site couvre **3 grands marchés** : l'automobile thermique, la domotique, le véhicule électrique. Il produit **442 millions de pièces par an** et **3 000 tonnes de matières et emploie 80 personnes**.

L'automobile est le premier marché du site (76% de CA) qui fournit les composants de 5 familles de produits (injection diesel, injection essence, fasteners, braking pads, boîtes de vitesse). Avec la crise covid, le groupe souhaite accélérer la transformation du site pour se positionner sur le marché de l'électrique.

Le Groupe BAUD Industries agrandit considérablement son usine sur son site jurassien à Sirod. A l'horizon 2024, l'usine de BAUD Dimep occupera **8 000 m2**. Les nouveaux bâtiments permettront d'optimiser l'organisation industrielle de l'entreprise et d'installer de toutes nouvelles machines pour accompagner le **développement de l'activité** sur les marchés des véhicules électriques.

Ce site est animateur de **la BAUD Academy** installée à Champagnole à proximité de Sirod. **Il s'agit de** l'école interne de l'entreprise créée en 2018 (une des toutes premières écoles internes pour des entreprises industrielles de taille similaire).

Cette nouvelle usine est également conçue pour créer les **conditions d'un mieux-être au quotidien pour les salariés**. Les postes de travail auront plus de place, 350 m2 de nouveaux espaces détente et de restauration seront aménagés. Une salle de sport de 50 m2 sera mise à disposition des équipes.

Dans le cadre de la **démarche durable de l'entreprise**, la gestion des ressources et le respect de l'environnement ont été pris en compte dès la conception des bâtiments. Au titre de l'amélioration de la performance énergétique par exemple, il est notamment prévu un système de chauffage et de climatisation alimenté par les énergies renouvelables (pompes à chaleur).




**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Lancement du Plan Automobile État-Région Bourgogne-Franche-Comté

